



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE POUR REFECTION DE FAÇADE

Demande déposée en Mairie de Billom le : .....

<b>DEMANDEUR</b>
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone : .....

<b>PROJET</b> : .....
Adresse du bâtiment concerné : .....
.....
Nombre de façades visibles de la rue : .....
Montant HT des travaux (joindre le devis de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux) : .....

- Le taux de subvention est de 25% du montant HT des travaux. L'aide est plafonnée à 4000 €
- Les travaux doivent concerner les façades visibles de la rue des maisons d'habitation et des commerces, à l'exclusion des dépendances et des murs de clôtures.
- Les travaux subventionnables concernent les travaux de façade (enduits, peinture) ainsi que les travaux de peinture des menuiseries si la façade est refaite dans sa globalité.
- Seuls les immeubles situés dans le quartier médiéval et ceux situés dans les voies mentionnées dans délibération du Conseil Municipal du 11/12/2009 (aide aux rénovations des façades), peuvent bénéficier de cette aide.
- Toute demande doit faire l'objet d'un avis de la commission d'urbanisme.
- Il est obligatoire d'obtenir l'autorisation de réaliser les travaux après dépôt d'une déclaration de travaux soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Le paiement de la subvention est réalisé sur production de la facture acquittée, voire même après vérification éventuelle des travaux réalisés.

*Je soussigné....., reconnaît avoir pris connaissance des modalités d'obtention de l'aide et m'engage à faire réaliser les travaux conformément au projet et aux éventuelles prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.*

Fait à ..... Le.....

**Signature**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>
Décision du conseil municipal .....
Décision de la commission d'urbanisme.....